

A.R (ARTISANS REUNIS)
Société par Actions Simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 182 Rue de la Fontaine de la Banquière, 34000 Montpellier
921 599 569 R.C.S Montpellier

PROCÈS -VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22/12/2024

Le 22 Décembre 2024 à 09H00 (Neuf heures), Madame TRIBONDEAU Sarah
Demeurant au 30 Rue Fontaine de la Banquière 34000 Montpellier détenant 100 actions, associée unique et
présidente de la SASU A.R.

A décidé de prendre les décisions suivantes :

- Changement du président
- Pouvoir au porteur

PREMIÈRE RÉOLUTION : CHANGEMENT DU PRESIDENT

L'associée unique, Mme TRIBONDEAU Sarah, actuelle présidente, souhaite démissionner de ses fonctions et décide de nommer un nouveau président.

Le nouveau président est :

- **Nom et prénom** : KUCHARSKI Adam, Maciej
- **Domicile** : 18 Rue des Muriers, 75020 Paris
- **Nationalité** : Polonais

L'article 14 des statuts sera modifié en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par : l'associée unique

Fait à Montpellier le 22/12/2024

Madame TRIBONDEAU Sarah

